

**D.U. PRISE EN CHARGE DES TROUBLES VOCAUX  
CHEZ LES PROFESSIONNELS DE LA VOIX**  
**Responsable Universitaire : Mme le Pr V. WOISARD**

**Durée :** 1 an

**Accès :**

En Formation Initiale :

- Étudiants en 3ème cycle des études de médecine
- Étudiants en Orthophonie en niveau Master (à partir de la 4ème année)
- Étudiants en niveau Master (à partir de la 4ème année) des Écoles supérieures du Professorat et de l'Éducation

En Formation Continue :

- Médecins généralistes et spécialistes en ORL, Phoniatrie, Psychiatrie
- Orthophonistes
- Enseignants et Formateurs
- Professeurs de chants
- Autres professions paramédicales sur demande spécifique

**Critères de sélection :**

Lettre de motivation + CV + copie(s) diplôme(s) permettant l'accès au DU demandée(s)

**Objectifs pédagogiques :**

- Savoir identifier le lien entre activité professionnelle et voix
- Savoir repérer les facteurs de risques vocaux et connaître les mesures de prévention pour pouvoir réaliser des séances d'éducation qui en découlent
- Savoir faire un diagnostic précoce et mettre en place les mesures de prévention pour éviter la chronicisation du trouble
- Apprendre à évaluer le trouble vocal
- Savoir mettre en place un programme thérapeutique adapté
- Savoir initier et/ou réaliser les différentes techniques rééducatives
- Connaître les moyens techniques pour aider la personne à travailler malgré le handicap vocal
- Savoir orienter la personne dans les démarches administratives utiles à la prise en charge du trouble vocal afin de maintenir la personne dans sa profession ou la réorienter

**Organisation – dates et lieux :**

Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.U

**Contrôle des connaissances – Evaluation :**

<b>MODALITES d'ÉVALUATION des acquis du DU*</b>
---

Examen final oral
-------------------

\*Pour plus de renseignements merci de contacter le secrétariat du D.U

**Montant des inscriptions en formation initiale :**

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel + 300 euros

**Montant des inscriptions en formation continue :**

Droits d'inscription universitaires fixés chaque année par arrêté ministériel  
+ Frais pédagogiques : 1 000 euros en individuel et en institutionnel

**Renseignements sur l'enseignement :**

Madame Sandrine Bedin

Tél : 05 62 88 90 76 - Mail : sandrine.bedin@univ-tlse3.fr

Secrétariat Unité Voix et déglutition service ORL Hôpital Larrey

TSA 30 030 - 31 059 Toulouse cedex 09